

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20142 - 78ÈME ANNÉE

Reconnaissance de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité

Sainte-Suzanne commémore le 10 mai dans son Jardin du patrimoine et de la mémoire !

C'est au Jardin du patrimoine et de la mémoire au centre-ville de Sainte-Suzanne, que s'est déroulée la commémoration du 10 mai, date symbolique pour la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité, instaurée depuis 2001 par la loi du 10 mai (loi Taubira).

Ce moment de commémoration fut orchestré par Monsieur Didier Onesime, président de l'association CODEM (Conservatoire de Sainte-Suzanne-Écoles de Musique Culture et Patrimoine), et maître de cérémonie pour l'occasion.

Se sont succédé pour les prises de paroles lors des discours officiels : le vice-président de la Région Réunion, Monsieur Frédéric Maillot, le conseiller départemental, Monsieur René Sotaca, la présidente de la Cité des arts, Madame Monique Orphée, Monsieur Paul Canaguy pour l'association HISTORUN, la conseillère régionale, Madame Nadine Gironcel Damour et Monsieur le Maire, Maurice Gironcel.

Lors de son intervention, Madame Nadine Gironcel Damour, engagée dans sa commune pour faire rayonner la culture et l'identité réunionnaise, a rappelé l'importance du devoir de mémoire et de réparation envers les hommes et les femmes qui ont plié sous le joug de l'esclavage.

D'ailleurs, elle précise :

« Ce devoir du souvenir n'est pas une nouveauté pour la commune de Sainte Suzanne ; en effet, depuis plus de 35 ans, la commune se fait un devoir moral de réhabiliter leur contribution immense, à la renommée de leur île et du monde entier ».

Donner un sens à la situation sociale et à nos actions

Il y a 174 ans, l'abolition de l'esclavage prenait effet dans la colonie de l'Île Bourbon. Sur 370 ans d'existence, 300 ans ont été marqués par l'esclavage, l'engagisme et le colonialisme.

Cette journée du 10 mai, nous donne l'occasion de

poser un regard historique sur notre passé et de comprendre toutes les problématiques d'aujourd'hui : discrimination, inégalité de traitement, violences notamment envers les femmes, chômage record, pauvreté...

Se souvenir c'est donc donner un sens à la situation sociale et à nos actions. Rendre hommage à nos ancêtres, esclaves, morts sans sépulture, c'est contribuer à l'émergence d'une conscience réunionnaise.

A ce titre, Nadine Gironcel Damour souligne qu'il convient de saluer l'investissement et la qualité des travaux de Sudel Fuma pour amorcer ce travail de mémoire et de valorisation d'une histoire de lutte pour la liberté.

Exposition permanente « La Route de l'Esclavage et de l'engagé »

Dans le cadre de cette commémoration, suite au traditionnel dépôt de gerbe, il a été procédé à l'inauguration d'une exposition permanente intitulée « La Route de l'Esclavage et de l'engagé » dont la réalisation est le fruit d'une collaboration entre l'association Conservatoire de Sainte-Suzanne-Écoles de Musique Culture et Patrimoine (CODEM), l'Association pour la Sauvegarde de la Mémoire Réunionnaise (ASMR), et HISTORUN. Un projet unique dans l'océan Indien, qui fut soutenu avec force d'ailleurs, par Sudel Fuma et qui a reçu le label de l'Unesco.

Militante culturelle, pour la préservation et l'épanouissement identitaire, Nadine Gironcel Damour explique les initiatives d'actions en cours avec des acteurs associatifs culturels tels que Bernard Batou, pour favoriser l'appropriation de la mémoire de l'esclavage et la valorisation de ses figures emblématiques :

Faire reconnaître Edmond Albius à l'UNESCO

« Depuis ces dernières années, avec les associations de la Maison du Patrimoine, nous travaillons sur le projet Edmond Albius pour le porter à l'Unesco, pour faire reconnaître sa découverte de la fécondation de la vanille qui a révolutionné le monde. Nous avons inauguré en décembre dernier un Mémorial dédié à Edmond Albius sur cette place du jardin du Patrimoine et de la Mémoire. Toujours dans le cadre de la valorisation de notre patrimoine culturel, nous avons pour ambition de créer un centre culturel à Quartier-

Français, haut lieu symbolique de la lutte des travailleurs agricoles pour le respect de leur dignité », a précisé la conseillère régionale, « le peuple réunionnais n'est pas un peuple sans Histoire, il est issu de la rencontre de brillantes civilisations, dont les représentants furent réduits en esclavage. Il faut donc poursuivre le combat et accompagner les projets qui participent à la construction et à la transmission de la mémoire de l'esclavage ».

50e anniversaire de la tuerie d'Antananarivo

13 mars 1972 à Madagascar : le jour où tout bascula



Plusieurs commémorations et manifestations sont organisées à Madagascar dans le cadre du 50e anniversaire du massacre du 13 mai 1972, qui entraîna la chute d'un régime pro-français qui faisait subir à son peuple des méthodes similaires à celles imposées à l'époque aux Réunionnais.

Initiées notamment par l'Observatoire des médias et de la communication (ILONTSERA), plusieurs manifestations sont organisées à Antananarivo pour rappeler que la révolte de 1972 ne se résume pas à la tragique répression du 13 mai. Ce 13 mai se tient également une journée de commémoration à l'Université d'Antananarivo, dont

les étudiants jouèrent à l'époque un rôle décisif dans les événements.

Madagascar était en effet indépendante depuis 1960. Mais elle était dirigée par un régime issu de la colonisation, calqué sur la France, avec un chef d'État qui était précédemment à la tête de la République autonome de Madagascar créée en 1958 sur décision de Paris.

**Régime de fraude
et de corruption
comme à La Réunion**

Ce régime ressemblait beaucoup à

celui qui était imposé aux Réunionnais par Paris à la même époque. Il se basait sur la fraude électorale, la corruption, la violence contre les opposants. Comme sous la colonisation, le pouvoir utilisait l'assignation à résidence pour faire taire la contestation, c'est-à-dire une mesure proche de l'Ordonnance Debré à La Réunion.

En 1947, le pouvoir colonial avait voulu tuer toute opposition en tuant plus de 100000 Malgaches, et en détruisant le Mouvement démocratique de la rénovation malgache (MDRM). Paris avait privilégié le PADESM qu'il mit au pouvoir au moment de l'indépendance. Mais un nouveau front avait réussi à émerger, l'AKFM, qui prônait la véritable indépendance de Madagascar. Fondée en 1958, l'AKFM était alors la principale opposition au pouvoir pro-français.

La mainmise de la France était donc toujours bien présente. Par exemple, la Gendarmerie nationale de Madagascar était commandée jusqu'en 1970 par un officier de la Gendarmerie française. La plus grande base navale de l'armée française à l'étranger se situait à Antsiranana. Le système éducatif et les programmes étaient inadaptés à la réalité du pays. L'Université d'Antananarivo s'appelait

encore Université Charles De Gaulle. Les CRS s'appelaient FRS (Forces républicaines de sécurité) et partageaient de nombreuses similitudes avec leurs homologues français. A cela s'ajoutait une forte présence des intérêts des capitalistes français dans l'économie de Madagascar.

Crise économique devenue crise politique puis révolte

Ce pouvoir devait faire face à une dégradation de la situation économique. Les prix ne cessaient d'augmenter, les paysans peinaient à vendre leur production à un juste prix tandis que les salaires n'arrivaient pas à suivre le coût de la vie. Cette crise économique et sociale est devenue une crise politique quand, le 22 janvier 1972, les étudiants en médecine et en pharmacie se mirent en grève pour que soit mis fin à un système inégalitaire : il existait alors des médecins qui ne pouvaient soigner que les pauvres à la campagne, et d'autres qui exerçaient auprès du reste de la population.

La réponse du gouvernement fut la dissolution de l'Association des étudiants et médecine et en pharmacie. Ceci entraîna une grève générale dans les lycées et les universités à partir du 24 avril 1972.

Le 13 mai 1972 marqua le ralliement du peuple au mouvement des étudiants. Une grande manifestation fut organisée à Antananarivo. Prisonnier de son intransigeance, le gouvernement



fit le choix de la répression. Les FRS tirèrent sur la foule, des morts et des blessés furent à dénombrer. Ce fut le point de départ d'un soulèvement populaire qui aboutit à la fin du régime pro-français et à une transition dirigée par l'armée, avec à sa tête le général Ramantsoa.

Espoirs déçus

Au travers de ce mouvement, les Malgaches avaient montré leur volonté de reprendre en main la direction de leur pays. Ce fut le début de la malgachisation qui ne devait pas se limiter au seul système éducatif, mais concerner à l'origine tous les domaines de la société.

Mais, comme le rappelle notre confrère « l'Express », « Le concept de la malgachisation, dévoyée, a au contraire mené à une détérioration constante du système éducatif

et a marqué encore plus l'injustice sociale, la distance entre les nantis et les démunis, ou encore les citadins et les ruraux. Pareillement dans le domaine économique et politique ». Les intérêts étrangers sont en effet toujours fortement présents dans l'économie, et les étrangers s'accaparent entre autres les nombreuses richesses minières.

Ceci rappelle toute la difficulté que peut avoir un peuple à s'émanciper des séquelles de la colonisation. Madagascar dispose en effet de richesses humaines et matérielles considérables, mais reste un des pays les plus pauvres du monde alors que plusieurs Malgaches font partie du club des 10 personnes les plus riches d'Afrique.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Alon arbiss in kou dsu la lang kréol La Rényon : Dizon in pé la tyé kouyon pou vol son plass...

Mézami kan i fé in lémission dsi la lang kréol La Rényon, i diré dessèrtin moune la kouyoniss i débordé é zot i lèss débordé...

Donk mèrkrodi dann zoinal parlé l'avé in l'invité é lété Axel Gauvin, prézidan lofis la lang, épi ékrivin. Li té la pou anparl la parussion in gramèr pédagojik dsu la lang kréol La Rényon. Mé ki di kékshoze dsu noute lang kréol, é oila in pé i déshène épi i di ninporte de koi an kroiyon zot i di kékshoz pliské fufu.

Mwin la antande dè kozman : inn téi di kréol-la sa sé pou koze rantre nou pars si i konvoke aou pou in lantrotien pou gingn in travaye, mi oi mal – in madam téi parl – réponde lo patron an kréol. L'ote téi di si nou la bézoin alé dan La Frans é si ni koze arienk kréol koman nou va fé pou fé konprande anou. Mwin lé sir sa sé in moune i oi lo patron konm pli intélizan k'èl, mèm i fé parti d'in rass sipèryèr. Mi rapèl kant mèm koze an franssé, la pa la prèv ou lé pli intélizan ké lé zot.

Dann promyé ka mi di la pa la lang kréol lé an koze sé la plass i done ali dann la vi sossyal. Si la lang kréol lété rokoni bien konm k'i fo dan la vi sossyal mi oi pa pou kossa in l'antrotien pou travaye i pé pa spass an kréol. La pèrsone ki di sak èl la di, i oi toute suite lo patron konm in frankophone unilang. Donk sé son salaryé sansa son futur salaryé k'i doi koze in lang lo patron i konpran. Dousman l'bato.

Na poin patron issi La Rényon i koze kréol, i konpran kréol ?

Si lo bilinguism té rokoni, la késtyon nora même pa pozé.

Pou sak i di, i fo ni konpran franssé é ni koze lang-la pou alé an métropol lo linvité la réponde ali, li oi pa pou kossa in moune i koze kréol rényoné lé privé d'koze franssé – in lang obligatoire dann in bonpé ka. Lé konmsi wi koze fransé é wi sava dann langlètèr : l'èr-la i vo myé wi koze l'anglé pou fé konprande aou, pou komande in ropa, pou travaye si lokazyon i prézante. Mézami koze kréol rényoné la pa in linfirmité sa !

Mwin la antande galman in moune dir, i gingn pa aprande kréol pars néna plizyèr varyassion dann kréol... konm an franssé, poitan i aprande lang-la, konm dann lallmagn épi toute kalité lang o final. Alor mézami si possib alon ète in pé intélizan, é in pé rézonab. Alon arète di dé shoze i tienbo pa d'boute. Osinonsa nou va fini par maziné toute in katégori d'moune k'i panss zot lé pli intélizan ké lé zot, boudikonte, sanm pou mwin, zot la tyé kouyon pou vol son plass.

A bon ékoutèr salu !

Justin